

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 19 Février 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 19 février 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 13 Février 2024

Présents : BARBAIRE Jean-Luc ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Monsieur GAZONNAUD Jean-Luc donne pouvoir à MATIGOT Jean-Roland
Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 26
Présents : 19
Votants : 21

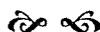
Délibération n° 2024-011

Code nomenclature : 4.2 – Personnel contractuel

Objet : Recrutement d'un contractuel Responsable atelier et maintenance

Monsieur le Président indique que dans le cadre du recrutement d'un responsable atelier et maintenance, les opérations de publicités ont bien été réalisées mais il n'a pas été autorisé à recruter un contractuel si besoin ni à fixer la rémunération.

Il propose donc, sur ce poste toujours vacant, d'être autorisé, le cas échéant, à recruter un contractuel et de fixer la rémunération.



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur Le Président à recruter éventuellement un agent contractuel sur l'emploi de Responsable Maintenance (cat.B, voire C), sur les dispositions des articles L332-14, L332-8 ou L332-9 du CGFP et à fixer la rémunération, en tenant compte de l'ancienneté ou de l'expérience de la personne recrutée ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document nécessaire.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 29 FEV. 2024

